



Grenoble, le 6 janvier 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Épisode de pollution de l'air dans la zone du bassin lyonnais / Nord Isère

Mardi 6 janvier 2015, la situation atmosphérique est encore propice à l'accumulation des polluants (Particules PM10) dans l'atmosphère. Le seuil d'information est activé dans le Bassin Lyonnais - Nord Isère.

En conséquence la préfecture vous informe des recommandations sanitaires et comportementales à suivre dans le cadre de cet événement :

#### **Recommandations sanitaires au niveau d'information :**

##### *Populations vulnérables ou sensibles :*

- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe (7h-10h / 17h-20h) ;
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur ;
- En cas de symptômes ou d'inquiétudes, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou de votre médecin.

*Population générale* : il n'est pas nécessaire de modifier les activités habituelles.

#### **Quelques recommandations comportementales à l'ensemble de la population :**

- Ne pas utiliser les foyers ouverts d'appoint, les appareils de chauffage au bois d'appoint de type inserts, poêles, chaudières installés avant 2000 et les groupes électrogènes ;
- Maîtriser la température de son logement (chauffer sans excéder 19°C) ;
- Utiliser les modes de transport permettant de limiter le plus possible les émissions de polluants : vélo, transports en commun, co-voiturage... ;
- Abaisser sa vitesse de 20 km/h sur les voies pour lesquelles la vitesse maximale autorisée est supérieure ou égale à 90km/h ;
- Rappel : il est interdit de brûler des déchets verts.

#### **Pour plus d'informations sur les recommandations sanitaires, vous pouvez :**

- Prendre connaissance de la totalité des recommandations du Conseil supérieur d'Hygiène Publique de France à l'adresse suivante : [www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr) ;
- Contacter l'Agence Régionale de Santé ou sa délégation départementale : <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Internet.rhonealpes.0.html>

#### **Contact presse :**

Préfecture de l'Isère – Service communication  
04-76-60-48-05 ou [communication@isere.pref.gouv.fr](mailto:communication@isere.pref.gouv.fr)